

Plan d'actions 2017-2018

Pour une meilleure prise en compte des changements climatiques et démystifier le processus d'examen environnemental et social

Au cours des trois dernières années, le COMEX a posé de nombreuses actions permettant une bonification de la mise en œuvre du régime d'évaluation environnementale et sociale dans le territoire Eeyou Istchee Baie-James. Des gestes concrets ont été posés en matière de transparence sur le processus général d'examen, et plus récemment pour favoriser une meilleure participation éclairée de la population affectée par les projets.

Cette année, le COMEX entreprend deux chantiers visant d'une part une meilleure prise en compte des changements climatiques dans le cadre du processus d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social à la Baie-James et d'autre part pour démystifier le processus d'examen environnemental et social.

Sur le plan des changements climatiques, à l'instar de l'ensemble des régions du globe, la Baie-James subit actuellement les effets des changements climatiques qui se manifestent de multiples façons et à des intensités variables venant notamment mettre à risque les populations et leur environnement ainsi que les divers projets de développement sur le territoire. Il va sans dire que la réalisation de projets de développement sur le territoire de la Baie-James a également le potentiel de générer des impacts additionnels ayant des conséquences localement et globalement sur les effets des changements climatiques.

Bien que la préoccupation ait été soulevée dans le cadre d'examens d'évaluation sur l'environnement et le milieu social à la Baie-James, le COMEX constate l'absence d'une approche systématique basée sur des connaissances suffisantes et reposant à la fois sur des méthodes scientifiques mesurables et les connaissances et observations des utilisateurs du territoire. De plus, au terme de sa réforme de la loi sur l'environnement, le gouvernement du Québec entend lui aussi prendre action dans la lutte contre les changements climatiques par la mise en œuvre de nouvelles réglementations qui ne visera toutefois que le Québec méridional en instaurant notamment un test climat pour chaque projet soumis aux évaluations.

Ainsi, les membres ont pris la décision d'agir sur le front des changements climatiques en abordant la question avec l'aide de spécialistes et aboutir à une approche de prise en compte systématique des changements climatiques dans le cadre des examens des impacts sur l'environnement et le milieu social à la Baie-James.

Pour sa part, la démystification du processus d'examen environnemental et social s'est avérée nécessaire au terme de nombreuses discussions portant sur des enjeux divers constatés au fil du temps et au cours des rencontres initiées dans le cadre du plan d'actions 2016-2017 auprès de parties prenantes. Des enjeux liés notamment aux délais associés aux diverses étapes du processus d'évaluation environnementale et sociale du régime nordique, ou à la mise à niveau de l'ensemble des contributeurs aux examens du COMEX, ont suscité parmi ses membres l'intérêt de faire la lumière sur des éléments du processus d'évaluation environnementale et sociale de la Baie-James.

Enfin, mentionnons qu'une majorité des actions prévues au plan d'actions 2016-2017 ont été réalisées, notamment la publication d'un document sur les attentes du COMEX envers les promoteurs dans le cadre de ses consultations. Toutefois, parmi ces actions, certaines se poursuivront et d'autres seront reportées à l'actuel plan d'actions 2017-2018.

Pour son nouveau plan d'actions 2017-2018, le COMEX a identifié des actions suivantes visant à mettre de l'avant les deux initiatives visées :

1) Une meilleure intégration de la prise en compte des changements climatiques dans les examens

Action 1.1 : Initier une rencontre exploratoire réunissant le COMEX, COMEV, CCEBJ, et des experts du MDDELCC et du Consortium Ouranos visant à identifier les étapes qui mèneront à une meilleure prise en compte des changements climatiques dans le processus d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social à la Baie-James.

Action 1.2 : En collaboration avec le MDDELCC et le COMEV, développer et adopter une approche systématique de prise en compte des changements climatiques dans le processus d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social à la Baie-James.

Action 1.3 : Diffuser auprès de l'ensemble des parties prenantes les mesures afférentes à la nouvelle approche visant une meilleure prise en compte des changements climatiques dans le processus d'examen des impacts sur l'environnement et le milieu social à la Baie-James.

2) Démystifier le processus d'examen environnemental et social

- Action 2.1 :** Réaliser une reddition de compte sur les délais associés aux examens sur une période à être déterminée et, selon les constats, identifier et mettre en œuvre des éléments de solution qui permettront de bonifier l'efficacité de l'ensemble du processus d'examen.
- Action 2.2 :** **Action initiée en 2016** - Identifier les vecteurs de communication externes destinés à un large public incluant les parties prenantes visant à diffuser les nouvelles ou communications d'importance en lien avec les examens.
- Action 2.3 :** **Action initiée en 2016** : Procéder à au moins trois rencontres par année du COMEX dans le territoire et initier des rencontres avec les intervenants locaux.
- Action 2.4 :** **Action initiée en 2016** : Placer de la publicité pour le COMEX dans The Nation & Le Jamésien.

3) Autres actions prévues au plan d'actions 2016-2017 reportées et poursuivies en 2017-2018

- Action 3.1 :** Poursuivre la collaboration du COMEX auprès du CCEBJ dans leur intention de produire un document d'encadrement destiné aux promoteurs.
- Action 3.2 :** Initier des rencontres, visant à mieux comprendre les rôles et mandats de chacun dans le cadre des examens, avec les divers organismes et comités créés dans le cadre du chapitre 22 de la Convention ou ententes qui en découlent.
- Action 3.3:** Auprès du CCEBJ et lors de rencontres sectorielles : soulever l'enjeu et les conséquences reliés à la bonne terminologie crie utilisée lors des consultations ou à l'interprétation qui détourne parfois le sens des propos. Identifier les façons de développer ou préciser les termes en langue crie reliées aux examens.
- Action 3.4 :** Développer un protocole de traduction des documents au COMEX.